

# LE JDA.

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

SPÉCIAL MI-MANDAT DÉCEMBRE 2023 / N° 52

2020 → 2023 → 2026

BILAN DE MI-MANDAT  
**DEPUIS TROIS ANS,  
L'AUDACE DES TRANSITIONS**



ARMENTIÈRES

L'audace des transitions



# RÉSILIENCE, VOLONTÉ, EFFICACITÉ ET RÉACTIVITÉ



• Il a fallu soutenir la population et nos commerçants durant le confinement et assurer les approvisionnements de proximité (marché sécurisé et mise à disposition de la salle Rostand et de personnels pour la vaccination par exemple), l'essentiel était d'agir pour la santé. Nous l'avons fait.

• Puis est survenu le choc énergétique provoqué par l'envolée des coûts d'énergie qui nous a amenés à corriger les programmations budgétaires comme ont dû le faire les familles.

Face à cette contrainte, il a fallu « faire des économies pour préserver les priorités et tenir les équilibres ». Une commission « sobriété » a passé en revue toutes les solutions possibles.

Ainsi l'équivalent d'une année d'investissement a été consacrée aux mesures d'économie énergétique (Plan Eclairage LED, régulation et amélioration des chauffages, Travaux d'isolation dans certains bâtiments, candidature à l'obtention d'un chauffage urbain...).

Cependant, nous en payons encore les conséquences : en 2023, 1 million de charges supplémentaires, soit 50 % de plus sur le seul poste énergie !

• Enfin, la reprise de l'inflation qui sévit pour les collectivités comme les ménages (+5 % en 2022) et son corollaire, la hausse des taux d'intérêt se sont ajoutées aux difficultés de la période.

Nonobstant ce contexte, les 3 premières années ont permis de réaliser des engagements et de concrétiser nombre d'actions et de projets. Certains ont dû être différés, d'autres ont été initiés ou engagés.

Résilience, volonté, efficacité et réactivité ; telles ont été les caractéristiques de l'action municipale.

Notre programme comprenait des priorités répondant aux besoins et attentes exprimés par les Armentierois(es).

En toute transparence, ces pages retracent des réalités et des faits. La lecture de ce bilan traite de différents thèmes. Pour les plus avertis, un QR Code renverra à des informations plus précises et complètes.

À l'évidence, ce bilan reste éloquent et montre que, sans emphase ni tralala, l'Action municipale reste ambitieuse, solidaire, efficace et tournée vers une écologie assumée pour toutes les générations et dans l'intérêt général.

Le mandat continue et nous restons mobilisés et disponibles avec enthousiasme et responsabilité.

**Bernard HAESBROECK,**  
Maire d'Armentières

## Chère Armentieroise, cher Armentierois

Comme la plupart des villes, l'équipe municipale souhaite vous rendre compte d'un bilan de son action à mi-mandat.

Exercice démocratique s'il en est dans la mesure où ayant été élu sur un programme, avec des enjeux et des engagements, il est naturel de faire un arrêt sur images avant que la seconde partie ne s'engage.

Les évolutions s'accroissent, les transitions et les mutations nécessitent des remises en perspective voire des correctifs et aussi les nouveaux Armentierois(es) ont le droit de connaître les projets de leur ville.

Ils pourront découvrir ce sur quoi l'équipe et moi-même sommes engagés puisque nous sommes fidèles au « faire ce que l'on dit ».

Ce Journal d'Armentières évoque les événements survenus dans la première partie de 2020 à 2023 ; nul doute qu'ils ont influencé le déroulement du programme municipal.

• Commencé avec la COVID 19 qui nous avait réservé une élection en 2 temps, en mars puis en juillet, le début de ce mandat a été contrarié par une urgence médicale : « lutter contre l'épidémie ».

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Ville d'Armentières

Ville d'Armentières

@armentieres\_ville

Armentières TV

**JOURNAL MUNICIPAL D'ARMENTIERES** - Place du Général De Gaulle - BP 20119 - 59 427 Armentières cedex - Tél. : 03 61 76 03 90 - armentiereslejourn@ville-armentieres.fr - **Directeur de la publication** : Bernard Haesebroeck - **Directrice de la Communication** : Laureen Duflos - **Rédactrices** : Céline Lenne, Laureen Duflos - **Photographes** : Tibo Carre - Maxence Dupas - **Graphistes** : Eric Willems, Farid Mayouf, Benjamin Bourgois - **Consultation** : Rémy Dupuis - **Impression** : La Monsoise - **Diffusion** : DEFI - CE MAGAZINE EST DIFFUSÉ À 14 500 EXEMPLAIRES.





## UNE POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE



Créée en décembre 2019, la Police municipale d'Armentières ne comptait auparavant que 4 agents. En novembre 2022, la majorité municipale a souhaité doubler son effectif pour étendre la présence des agents sur la voie publique, renforcer le sentiment de sécurité et être au plus près des habitants, des commerçants et aux abords des établissements scolaires... Dans une démarche de gestion raisonnée des deniers publics et de cohérence, le projet d'une Police municipale intercommunale a alors été mené avec nos voisins de la Chapelle d'Armentières. Une initiative ambitieuse approuvée par les Maires des deux communes. Gage de sûreté, de proximité et de tranquillité, la nouvelle Police municipale intercommunale est depuis juin 2023, composée de 10 professionnels de la sécurité publique, disponibles pour les habitants du lundi au samedi au numéro suivant : 03 61 76 21 77. •

## 51 CAMÉRAS DE VIDÉO-PROTECTION

En place depuis 2020, le dispositif de vidéo-protection est mutualisé avec les villes de la Chapelle d'Armentières et d'Houplines et joue un rôle crucial en matière de sécurité urbaine. Armentières compte aujourd'hui 51 caméras de vidéo-protection sur son territoire. Elles permettent aux Forces de l'ordre de réagir rapidement et de manière efficace en cas d'incident sur la voie publique et de procéder à la vidéo-verbalisation en cas de nécessité. En 2022, 868 procès verbaux ont été dressés grâce au dispositif. •



## DES LIENS RENFORCÉS



La signature d'une convention partenariale de coordination entre le Procureur de la République, la Préfecture et la Ville a permis de développer un véritable partenariat et la mise en place d'opérations de proximité. Chaque semaine, les forces de l'ordre réalisent conjointement des patrouilles dans les quartiers de la Ville, dont le centre-ville, des contrôles de vitesse ainsi qu'une présence accrue et transversale lors des événements organisés par la Ville. •

## LES VOITURES VENTOUSES POUR CIBLE

Cette même convention (lire l'article ci-dessus) permet à nos agents assermentés de la Police intercommunale de réaliser les mises en fourrière des voitures dites « ventouses » depuis 2021. À ce jour, plus de 500 véhicules gênants ont été retirés de la voie publique, permettant aux habitants de disposer d'espaces de stationnement supplémentaires. •



## LA VIDÉO-PROTECTION EN CHIFFRES

- 10 AGENTS DE POLICE MUNICIPALE
- 1 CENTRE DE SUPERVISION
- 51 CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION SONT INSTALLÉES À ARMENTIÈRES
- 868 VIDÉO-VERBALISATIONS ONT ÉTÉ DRESSÉES EN 2022
- 257 DEMANDES DE RÉQUISITION ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR LA POLICE NATIONALE, EN 2022, À LA POLICE MUNICIPALE





## DEUX FORÊTS URBAINES

La politique de transition écologique engagée par la municipalité se poursuit avec la création de deux forêts urbaines. Dans le cadre du projet « Un arbre pour une naissance » en 2021 et 2022, 250 arbres ont enraciné chacune des forêts, soit 500 au total ! Bien plus qu'un simple dévouement, l'ambition portée à la nature en ville permettra aux générations futures de grandir dans un milieu verdoyant et apaisé tout en prenant pleinement conscience de l'importance de la faune, de la flore et de la biodiversité. Ces forêts ne sont pas simplement des espaces verts mais des démonstrations de la volonté de l'Équipe municipale à faire d'Armentières, une ville où l'urbain et la nature s'équilibrent naturellement. ●

## 949 ARBRES PLANTÉS DEPUIS 2020

Depuis 2020, la Ville a entrepris une initiative significative en faveur de la nature urbaine, avec la plantation de 449 arbres en plus des 500 composant nos 2 forêts urbaines. Des plantations qui se poursuivront au cours de cet hiver 2024 : 76 arbres supplémentaires seront mis en terre, renforçant toujours plus notre capital vert. Les essences locales sont privilégiées parce qu'elles garantissent la préservation de la biodiversité de notre région. Le Service nature en ville revouille peu à peu le fleurissement des massifs par des vivaces plus résistantes aux conditions climatiques actuelles et moins gourmandes en eau, favorisant ainsi l'économie de cette ressource désertant les nappes phréatiques. La combinaison de ces actions concrètes témoigne de la volonté municipale de créer une ville plus verte, plus résiliente et plus connectée à la nature. ●



## LE CIMETIÈRE SE TRANSFORME

Attachée à la préservation du devoir de mémoire et à l'embellissement de ses espaces publics et verts, l'Équipe municipale a également engagé le chantier de mutation paysagère de son cimetière communal. Une reconquête du site (très minéral) par l'engazonnement des allées, la plantation d'arbres et de fleurs, l'installation de ruches, la rénovation et la multiplication des points d'eau, l'implantation de bancs et l'organisation du tri des déchets. D'une surface de 8 hectares, le Cimetière communal se transforme petit à petit en un paisible parc paysager où chacun(e) peut y faire son deuil et son devoir de mémoire.

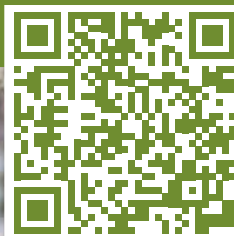
Durant une précédente édition des Journées européennes du patrimoine, le Cimetière a fait l'objet de visites guidées par les agents municipaux qui ont pu présenter au public le projet paysager. ●

## UN PLAN POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Pour répondre aux enjeux de la crise énergétique, la Ville a adopté un plan de sobriété énergétique impliquant les agents municipaux, les associations, les commerçants et plus largement les habitants. Rénovation, modernisation, changement de comportements et d'habitudes... Plusieurs projets ont d'ores et déjà été entrepris comme la rénovation du parc de l'éclairage public qui permettra, à terme, de réaliser 72 % d'économies d'énergie. Un chantier pour lequel le « made in France » a été privilégié par les Élus(ues) municipaux. Un travail de gestion raisonnée des fluides est également mené avec les associations et utilisateurs(trices) des salles municipales. ●







Scannez-moi  
pour découvrir  
l'ensemble de  
nos projets !

## L'éco-pâturage

Moins polluant, moins bruyant et 100 % naturel, l'éco-pâturage est utilisé pour l'entretien de plusieurs parcelles d'espaces verts de la Ville. En quoi cela consiste ? Il s'agit de laisser les moutons de Ouessant, spécialistes en tonte, faire leur travail : manger l'herbe qui a bien poussé au lieu de la tailler avec une tondeuse. Au delà de ses bienfaits naturels, l'éco-pâturage a des vertus pédagogiques, ludiques et attractives.

## Mais aussi...

- ✓ **7 ruches** installées à Armentières
- ✓ **4 récupérateurs d'eau de pluie** : à l'école Léon Blum, à la salle de sport Jean Zay, à la Cité sociale et culturelle, et au Service nature en ville ; programme en cours
- ✓ **1 hôtel à insectes** géant au rond-point de la Liberté
- ✓ **2 caniparcs** : à la Maison du temps libre et le long de la Lys
- ✓ **Des événements dédiés** au développement durable : Armentières on sème et l'éco-day entre autres
- ✓ **De nombreux aménagements paysagers** : rue Albert de Mun, rue Marceau, allée des Maréchaux, avenue Léon Blum, rue des Fusillés, rond-point d'Indochine, rond-point Jules Guesde, rond-point de la Liberté, église Saint-Vaast, au jardin de la Crèche, Maison Debosque et au Vivat avec l'installation d'un composteur collectif





## UNE BRIGADE POUR UNE VILLE PROPRE

Définie comme l'un des axes majeurs de l'action municipale, la propreté de la Ville nous concerne toutes et tous. Pour permettre aux habitant(e)s de vivre dans un environnement agréable et propre, la Ville s'est dotée d'une brigade dédiée au cadre de vie depuis 2022. Sa mission ? Arpenter les rues de notre ville afin de pouvoir sensibiliser les Armentiérais(es) au nettoyage, au dés-herbage et à l'entretien de leur trottoir. Présente en premier lieu pour rappeler les obligations de chacun(e), elle est aussi amenée à sanctionner ceux et celles qui ne souhaitent pas se plier au règlement sanitaire (à partir de 155 € par m<sup>3</sup> !) •

## DES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Garder l'espace public propre est un véritable défi pour l'équipe municipale et ses agents. À elle seule, elle ne peut palier aux comportements irrespectueux de chacune et chacun. C'est pourquoi depuis 2020, la Municipalité met un point d'honneur à organiser de nombreuses actions partagées avec les habitants par le biais de mobilisations citoyennes : nettoyage des bords de Lys, des rues, les journées de World clean up day et les actions de prévention dans les établissements scolaires... La responsabilité environnementale reste au cœur des préoccupations et de nombreux projets de nettoyage seront poursuivis en collaboration avec les riverains. Ensemble, faisons la promesse d'un avenir où chaque citoyen est un gardien actif de la propreté de notre ville ! •

## 2 974 SIGNALEMENTS EN 4 ANS

Pour remédier aux différents problèmes que rencontrent les habitants sur l'espace public, une démarche en ligne de signalement est proposée depuis plusieurs années à tous(tes) les Armentiérais(es). Ainsi, tout dys-

fonctionnement lié aux espaces verts, à la propreté urbaine, à la voirie ou à l'éclairage public est recensé et envoyé aux services municipaux concernés. Ces demandes, souvent accompagnées de photographies, sont traitées dans les plus brefs délais quand la situation le permet. Un outil numérique de proximité qui permet de renforcer le dialogue entre les habitants et la Ville. Pour tout signalement, rendez-vous sur [armentieres.fr](http://armentieres.fr) •

## STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

1 495 : C'est le nombre surprenant de dépôts sauvages relevés dans notre ville en 2023... À l'heure où les enjeux écologiques sont au centre de toutes les attentions, le Service propreté fait face à une recrudescence de dépôts illégaux de déchets.

Ces mêmes dépôts ont des impacts multiples sur la qualité de vie des Armentiérais(es) : sur l'environnement, la nature et même sur la santé publique. Ce constat a contraint la ville à prendre des mesures répressives : augmenter le montant du procès-verbal pour dépôt sauvage. Cette dernière année, pas moins de 15 dépôts avérés ont fait l'objet d'une verbalisation. •



## 237 € LA DÉJECTION CANINE

C'est la responsabilité de chaque propriétaire de chiens qui est engagée lors des promenades dans notre Ville. À Armentières, les déjections canines sont légalement réprimandées à hauteur de 237 € si elles ne sont pas ramassées par les maîtres. Un montant qui peut paraître exorbitant mais qui est nécessaire aujourd'hui pour pouvoir garder des trottoirs praticables et des parcs agréables où les enfants peuvent jouer sans regarder leurs pieds... D'autant plus que de nombreux distributeurs de sacs sont à la disposition des maîtres. •





Scannez-moi  
pour découvrir  
l'ensemble de  
nos projets !



## DES ACTIVITÉS ADAPTÉES ET VARIÉES POUR TOUS

L'engagement de la Ville envers les seniors se poursuit et s'intensifie depuis trois ans avec le développement des activités culturelles, ludiques et sportives qui enrichissent leur quotidien. Les trois journées « Globe trotteur » par exemple, ont permis à 167 participants de profiter de sorties journalières dans une ambiance conviviale. Ils ont pu découvrir Amiens et Bruxelles, et se divertir à Hardifort. La lutte contre l'isolement des seniors est l'une des priorités de l'Équipe municipale, et ces initiatives n'ont pas seulement permis aux participant(e)s de découvrir de nouveaux horizons culturels mais elles ont sensiblement renforcé les liens sociaux de notre communauté.

La mise en place de « Parenthèses » aux thématiques diversifiées (découverte, initiation, information, sensibilisation) s'articule autour de thèmes variés tels que le sport, l'art, l'écologie, le bien-être ou encore la solidarité. Ces séances rencontrent un vif succès, favorisant l'expression artistique et la découverte de talents auparavant inexploités. La Maison des seniors propose également plus de 20 activités sportives hebdomadaires ouvertes à tous les aînés. Chacune des propositions témoigne de cette volonté : que nos seniors puissent profiter d'une vie active et épanouissante en s'inscrivant dans une vision globale du bien-être intergénérationnel. ●

## UNE CARTE AVANTAGE !

La Carte seniors est un dispositif « made in Armentières » ! Le sésame permet à tous les titulaires de disposer de réductions ou d'avantages chez nos commerçants locaux partenaires de l'opération. Autre avantage majeur : elle est gratuite et disponible à toute personne de 55 ans et plus ! Cette année, 960 cartes ont été attribuées. Un chiffre qui confirme l'engouement certain autour du dispositif.

De nombreux commerces et partenaires locaux s'engagent dans le dispositif de la Carte seniors en proposant des réductions annuelles de leurs enseignes... Au nombre de 45 en 2021, ils sont aujourd'hui 108 à contribuer au maintien du pouvoir d'achat de nos aînés ! Au delà de bénéficiaire de tarifs préférentiels lors de leur shopping, la Carte seniors favorise aussi les rencontres et permet de lutter contre l'isolement. ●

## DES JEUNES AVEC NOS AÎNÉS

Lutter contre l'isolement des personnes âgées est l'une des missions du Centre communal d'action sociale. Cet été, 10 jeunes se sont impliqués pleinement dans une action d'accompagnement envers les personnes isolées du territoire armentierois. Dans le cadre d'un volontariat, ils ont contribué, par leur investissement, à retisser du lien en allant au-devant des habitants. Porteurs de valeurs de solidarité et de proximité, ils se sont investis au quotidien pour améliorer leur bien-être. Cette démarche estivale s'est concentrée sur trois axes : rendre visite aux personnes âgées isolées dans le but de créer et maintenir un lien social, les informer des aides disponibles pour leur maintien à domicile et prévenir le CCAS des situations nécessitant la rencontre avec un travailleur social. Convaincue de la nécessité d'accompagner nos aînés tout en renforçant les liens intergénérationnels, l'Équipe municipale demeure engagée pour qu'aucun habitant ne soit oublié. ●





## ► NOS ENFANTS OUVERTS AU MONDE CULTUREL

L'accès à une offre culturelle diversifiée pour les enfants reste un objectif central de la politique municipale. La Médiathèque et le musée d'histoire locale se positionnent comme des structures clés offrant des opportunités uniques d'apprentissage. Élargir les horizons des jeunes esprits par le biais de séances de lecture, d'initiations ou de créations, susciter l'intérêt et encourager la réflexion critique sont les objectifs fixés par les équipes éducatives. Le musée d'histoire locale, ouvert en 2023, permet la découverte du passé de notre Ville à travers un voyage immersif permettant aux élèves d'apprendre de façon ludique les différentes périodes de notre histoire. Près de 3573 enfants ont bénéficié en 2023 d'un suivi pédagogique mené par le Service des archives ou la Médiathèque. Le travail ne s'arrête pas là puisque de nombreux parcours culturels croisés seront proposés aux enfants en 2024. ●

## DES MODES DE GARDE POUR TOUS

L'Équipe municipale a pleinement conscience des besoins de modes de garde des familles au quotidien. Avec l'objectif de permettre à tous de pouvoir bénéficier d'un mode de garde qui lui convient, elle a souhaité harmoniser le fonctionnement de ses différentes structures. Depuis le mois d'août 2023, les accueils sont ouverts 5 semaines de plus et chaque mercredi. ●



## ► C'EST DU BIO !

La mise en place d'une alimentation biologique dans nos cantines scolaires est une initiative qui va bien au-delà de la simple fourniture de repas. Cette transition s'inscrit dans un objectif de santé des élèves tout en favorisant des habitudes alimentaires durables. Les aliments biologiques sont exempts de pesticide et d'engrais synthétiques, permettant ainsi de limiter l'exposition des enfants à des résidus chimiques. La sensibilisation à l'importance des aliments biologiques contribue à forger une génération consciente de l'impact de la consommation sur notre santé et l'environnement. La restauration scolaire garantit l'application des lois *Egalim* et *Climat et résilience* qui visent à proposer 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % de produits biologiques dans les repas servis à la table de nos enfants. ●



## LE DÉPLOIEMENT DU NUMÉRIQUE

L'achat d'écrans interactifs mobiles pour les écoles maternelles représente une étape significative vers la transition numérique que la Ville mène depuis 2020. En complémentarité des méthodes d'enseignement traditionnelles, ces écrans offrent une multitude d'applications éducatives et ludiques qui encourage la collaboration et l'engagement des élèves. En 2024, 7 écoles maternelles seront dotées de ces nouvelles technologies acquises en 2023. Côté primaire, en plus des tableaux blancs numériques installés dans toutes les classes depuis plusieurs années, 4 écoles volontaires ont été pourvues de tablettes numériques : Roger Salengro, Gambetta, Léon Blum et Jean Macé. ●



Scannez-moi pour découvrir  
l'ensemble de nos projets !



## UN PETIT DÉJEUNER ÉQUILIBRÉ ET GRATUIT

Pour soutenir les familles les plus modestes et permettre à tous les élèves de commencer leur journée en pleine forme, l'Équipe municipale a souhaité offrir gratuitement, dès 2021, un petit déjeuner aux élèves en partenariat avec l'Éducation nationale. D'abord programmé à raison d'un jour par semaine au sein de l'école Roger Salengro, l'action a été élargie à l'école Anatole France en 2022 pour les classes du cycle II. En 2023/2024, du mois d'avril jusqu'en juillet, 4 écoles sont invitées à bénéficier de l'action (Roger Salengro, Anatole France, Léon Blum et Jean Macé) bénéficieront de l'action, qui permet par la même occasion, de sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire. •



## ► LE PLAN VERT TRANSFORME NOS ÉCOLES

Le projet du « Plan vert » initié par la Ville vise à garantir à tous nos enfants la possibilité de s'épanouir dans une structure scolaire connectée à la nature et au respect de l'environnement. Les établissements Roger Salengro et Léo Lagrange ont d'ores et déjà pu bénéficier d'un réaménagement de leur cour d'école, respectivement en 2022 et 2023, par leur déminéralisation, la plantation d'arbres et la création d'espaces verts et de potagers. Garantir le bien-être des élèves grâce à un cadre verdoyant est un projet ambitieux qui se poursuivra durant l'année 2024 au sein du groupe scolaire Blum, tandis que la maternelle Anatole France se verra dotée d'un chemin vanupieds. En parallèle de ces travaux de verdissement, des séances de sensibilisation au développement durable sont proposées aux élèves, soit 1 580 enfants en 2022/2023. •



## ▼ LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE MAINTENU

Depuis janvier 2009, l'Équipe municipale maintient le Programme de réussite éducative (anciennement DRE) à destination des enfants et des jeunes Armentériois(es). Un projet financé par la caisse des écoles qui vise à aider et à accompagner individuellement des enfants en difficultés dans leur parcours scolaire. Composée de deux référents familiaux et un animateur socio-éducatif, l'équipe de ce dispositif s'intéresse à tout ce qui peut concourir à l'épanouissement scolaire, familial ou culturel de l'enfant. Il favorise l'accrochage scolaire en plaçant la famille au centre de l'action et en amenant les différents acteurs du champ éducatif à coopérer. •





## Des chiffres significatifs

- ✓ **79 868** supports disponibles à la Médiathèque
- ✓ **756** élèves inscrits aux écoles de musique, de danse, d'art et de couture
- ✓ **160** associations locales
- ✓ **424** personnes composaient la parade de la Fête des Nieulles 2023, dont 343 bénévoles locaux et 81 invités
- ✓ **3** city stades implantés en plus des structures sportives

## Rénovation de l'éclairage sportif

Sobriété énergétique oblige (*lire en page 17*), l'Équipe municipale s'est lancée dans un vaste plan de modernisation des éclairages des salles de sports : au club de tennis, au club house du rugby, au tennis de table ainsi que les salles Rostand et Paul Hazard. Les anciennes installations énergivores et parfois vétustes ont aujourd'hui laissé place à de nouveaux appareils en LED qui permettent de diviser par 4 la consommation électrique liée à l'éclairage.

## La promotion des événements associatifs

C'est l'un des atouts du nouveau site internet de la Ville : proposer aux associations locales de promouvoir leur(s) événement(s) dans un agenda. Un outil numérique attrayant et visible dès la page d'accueil d'armentieres.fr. Depuis sa mise en ligne, le nouveau site internet a accueilli exactement 271 951 visiteurs : autant de chance de promouvoir toujours plus nos Associations locales.



Scannez-moi pour  
découvrir l'ensemble  
de nos projets !



## SALENGRO DOTÉ D'UN CITY PARK

Après les quartiers Léo-Lagrange et de la route d'Houplines, Salengro dispose désormais de son City park. Équipé d'une partie multi-activités, d'un terrain de basket 3x3 ou encore d'un ovale d'athlétisme, le nouvel équipement est accessible à tous et toutes depuis ce mois de décembre 2023. Implanté dans l'espace derrière la rue Emilienne Moreau, le City park vient moderniser la zone sportive qui était auparavant équipée de deux seuls buts destinés à la pratique du football. Ce lieu de vie, souvent animé par des sports en tous genres, témoigne de l'utilité de la création d'un espace consacré aux activités sportives multiples. Il profite aux habitants du quartier et aux structures avoisinantes, tels que les établissements scolaires ou le Centre social, mais il constitue surtout un lieu intergénérationnel créateur de liens et d'échanges. ●

## LE REX ENTièrement RÉHABILITÉ

Ancien cinéma ouvert en 1936 rue Robert Schuman, le ReX accueille depuis 2020 l'Office de Tourisme de l'Armentiérais et des weppes, un espace d'exposition temporaire et le nouveau musée d'histoire locale qui a ouvert ses portes en mai 2023 (notre photo). La décision de réhabiliter le Rex par l'Équipe municipale s'est assortie d'un double programme : la démolition de la partie arrière pour construction de logements et l'aménagement du bâtiment à l'avant, de façon à accueillir l'Office de tourisme intercommunal et des espaces d'exposition. Ils se rejoignent dans le même objectif d'accueil touristique et de valorisation du patrimoine. Leurs programmes d'activités se croisent et se complètent mutuellement, tout comme les différents espaces du bâtiment. ●



## UN SERVICE UNIQUE POUR NOS ASSOCIATIONS

Lieu de ressources et d'informations, la Maison des Associations a ouvert ses portes à Armentières en 2021. Elle accompagne chaque jour les présidents(tes) et bénévoles dans leurs projets : événements, accompagnement personnalisé, démarches administratives, locations de salles, etc. En 2023, on dénombre pas moins de 160 associations locales. Le Service oriente également tout usager souhaitant découvrir une structure associative ou privée grâce à son réseau de partenaires et propose des salles municipales à la location pour l'organisation de manifestations familiales, professionnelles... La Maison des associations est à votre disposition au 03 61 76 21 44 / [vieassociative@ville-armentieres.fr](mailto:vieassociative@ville-armentieres.fr). ●

## LE RETOUR DE LA NUIT DU JAZZ

Elle devient l'un des événements culturels phares organisés par la Ville chaque année avec la Fête des Nieulles, le 14 juillet, la nuit des bibliothèques, les journées du patrimoine... La Nuit du jazz a fait son retour en 2023 après 3 ans d'absence pour le plus grand plaisir des amateurs de musique ! 10 groupes de la Région se sont installés le temps d'une soirée dans les restaurants et bars d'Armentières, qui, pour l'occasion, ont fait salle comble ! Avec ses différentes structures que sont la Médiathèque, les écoles d'art, de danse, de musique et son musée d'histoire locale, ainsi que ses nombreux événements, la Ville tend à ouvrir toujours plus les portes de la culture au plus grand nombre. ●







## ► L'ASSOCIATION DROIT AU VÉLO COMME PARTENAIRE

Pour mener sa politique de promotion et de développement des mobilités dites actives et douces, la Ville s'est entourée de partenaires expérimentés comme l'Alefpa (lire l'article sur cette même page) et l'Association Droit Au Vélo (ADAV), avec laquelle elle mène un travail collaboratif sur le territoire armentierois. Cette collaboration permet en outre de sensibiliser les habitants en termes de santé publique, de protection de l'environnement et de lutte contre les dérèglements climatiques. À titre d'exemple, une série vidéo « Tuto vélo » réalisée par la Ville et l'ADAV et disponible sur la chaîne Youtube de la Ville (ArmentièresTV), donne aux internautes de nombreux conseils et informations sur la réglementation des deux roues, la protection des cyclistes... Nous vous laissons la découvrir en ligne ! ●

## LA RUE SCOLAIRE ◀

Mise en place aux abords des établissements scolaires du groupe Jean Macé, la rue scolaire vise avant tout à garantir la sécurité des élèves ! Ce dispositif de sécurité routière interdit la circulation des véhicules motorisés aux heures d'entrée et de sortie des élèves les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fait la part belle aux mobilités douces : marche à pied, trottinettes, vélos... Si la rue scolaire est aujourd'hui pérennisée rue Jean Macé, elle devrait prochainement être déployée dans un autre groupe scolaire après une période de concertation avec les enseignants. ●



## ▼ UN GARAGE SOLIDAIRE DÉDIÉ AUX DEUX ROUES

L'association l'Alefpa a implanté un Atelier de Chantier d'Insertion (ACI), nommé « Pass'O'Vert » à Armentières en 2022. Pass'O'Vert propose de multiples prestations, notamment la location de vélos, triporteurs, rosalias... L'établissement installé près de la Gare et du pôle d'échanges dispose également d'un atelier de réparation des deux roues.

Dans le cadre de sa politique de transition écologique et de déploiement des mobilités douces, la Ville soutient cette initiative d'insertion sociale et professionnelle et s'entoure chaque jour un peu plus d'acteurs et de partenaires de qualité pour développer son offre de services et soumettre des alternatives à la voiture aux Armentierois(es). ●





Scannez-moi pour découvrir  
l'ensemble de nos projets !



## DES TROTTINETTES ◀ ET DES VÉLOS ÉLECTRIQUES

Les mobilités douces évoluent chaque jour dans notre Ville... Cet été encore, avec la mise en œuvre d'un service de location de trottinettes et de vélos à assistance électrique par la Métropole Européenne de Lille, compétente en matière de mobilités. Grâce à une application dédiée, aux zones de stationnement désignées, aux deux opérateurs et aux efforts de sensibilisation, les habitants de notre ville ont désormais à leur disposition une option de déplacement pratique et respectueuse de l'environnement. Cette expérimentation marque une étape importante en matière de mobilités douces et de déplacements urbains puisqu'elle permet aussi, en plus des transports en commun, de rejoindre les villes voisines qui composent notre bassin de vie, notamment celles du territoire métropolitain. Une nouvelle ère qui promet de changer la façon dont nous explorons notre ville au quotidien ! ●



## ▶ UN PLAN DE DÉPLACEMENTS POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Depuis le début du mandat, l'Équipe municipale s'attelle à élaborer un plan global de mobilité qui vise à donner toute la place aux déplacements doux et aux transports collectifs en ville, dans les quartiers et aux abords des établissements scolaires. Une étude menée par la MEL et la Ville a mis en lumière l'existence d'un périmètre étudiant conséquent de plus de 4 000 élèves s'y déplaçant chaque jour, et la possibilité d'y développer une nouvelle stratégie de déplacements urbains. Cette zone englobe les lycées Gustave Eiffel, Paul Hazard et Saint-Jude, auxquels s'ajoutent l'Institut de formation en soins infirmiers et les collèges Jean Rostand, Saint-Jude et Desrousseaux.

Pour améliorer la mobilité des étudiants, des professeurs mais aussi des parents entre leur domicile et leur établissement scolaire, la Ville a réuni l'ensemble de ces acteurs afin d'établir un Plan de Déplacements Inter-Établissement Scolaire : le PDIES. Cet outil permet d'établir un diagnostic sur la configuration et l'utilisation de l'espace public aux abords des écoles en terme de déplacements (en cours de réalisation) et, à terme, de proposer un plan d'actions et d'aménagements avec des solutions durables et pérennes sur le secteur. ●



## ▶ LE DISPOSITIF ACACIA

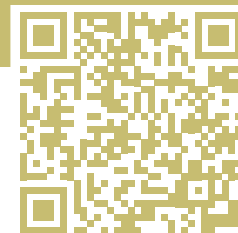
Des modes de transport adaptés aux seniors. C'est dans ce sens que le dispositif ACACIA a vu le jour il y a quelques années : pour permettre à nos aînés, non véhiculés et souvent isolés, de pouvoir aller faire leurs courses, se rendre à la pharmacie, chez leur médecin... accompagnés et en sécurité. Ce service municipal de transport personnalisé porté par le Centre communal d'action sociale, a trouvé son public avec 235 personnes transportées en 2022 et un taux de satisfaction de 93 %. ●



## ▶ UN NOUVEAU PARKING AU PÔLE D'ÉCHANGES

Sécurisé et gratuit, un nouveau parking communal disposant de 150 places a vu le jour en 2020 dans le prolongement des rues Jules Ferry et Doudermy. Équipé d'un système de vidéo-surveillance, ce parking vient étendre l'offre de stationnement autour du Pôle échanges et de la Gare d'Armentières. Au total, pas moins de 600 places permettent aujourd'hui aux usagers des transports en commun et aux habitants du quartier de stationner leur véhicule. ●





## UNE NOUVELLE ÈRE DE SOINS MÉDICAUX



Récemment s'est achevée la première partie des travaux de réaménagement des urgences du Centre hospitalier d'Armentières. Un projet ambitieux de 8 millions d'euros visant à moderniser et à optimiser le service de soins d'urgence tout en offrant un environnement accueillant et fonctionnel aux usagers. Une attention toute particulière a été accordée aux espaces d'attente des patients afin qu'ils soient plus apaisants.

Ce chantier a un réel impact sur les soins médicaux : il permet entre autres de réduire le temps d'attente des patients et d'améliorer l'efficacité des interventions des professionnels de santé. Accessibles depuis la rue Jules Lebleu, le groupement de la maison médicale (ouverte tous les soirs et les week-ends) et les urgences du CHA permettent une coordination efficace des soins dès l'arrivée des patients qui sont orientés vers les structures les plus adaptées.

Alors que la première phase de ces travaux propose déjà une évolution non négligeable, la seconde phase est en cours, avec l'objectif d'aménager des chambres individuelles pour l'accueil des malades. ●

## MOBILISÉS CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

La Ville met un point d'honneur à lutter contre le harcèlement scolaire au quotidien pour offrir à nos enfants un environnement éducatif sûr et apaisé. Par des actions de sensibilisation et d'échanges dans les établissements scolaires, les enfants sont encouragés à partager leurs expériences, leurs habitudes et leurs ressentis. Ces interventions visant à promouvoir la compréhension, la tolérance et l'empathie permettent de développer le sens de la solidarité collective pour créer des classes exemptes de harcèlement.

La prévention, la sensibilisation et le dialogue menés par le Service santé et handicap de notre Ville sont des initiatives qui façonnent des environnements éducatifs sécurisés où chaque élève peut s'épanouir sans crainte. ●



## DES PERMANENCES SANTÉ AU CCAS



Depuis septembre 2022, l'infirmière/chargée de mission « santé » du Centre communal d'action sociale propose des permanences à destination des publics accompagnés au sein de la structure. Ces rendez-vous permettent de trouver des informations sur leurs droits en lien avec l'accès aux soins. La spécialiste aborde également la thématique de l'alimentation dans le cadre des demandes d'accès à l'épicerie solidaire et sociale. ●

## RENDRE LES BÂTIMENTS PUBLICS ACCESSIBLES

Les différents services municipaux travaillent depuis plusieurs années déjà à rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les bâtiments recevant du public. La mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a permis à la Ville de planifier la réalisation des travaux de mise en conformité. Ainsi, des bornes d'accueil spécifiques, des contre-marches, des poignées de porte préhensibles et des rampes ont été installées dans plusieurs de nos bâtiments. En 2023, un nouvel audit de nos établissements a eu lieu afin de prévoir l'application des nouvelles normes en vigueur. ●

## LES SERVICES MÉDICO-SOCIAUX MAINTENUS

Rares sont les villes qui disposent d'un Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) sur leur territoire. Et bien Armentières, elle, en fait partie ! Depuis sa création en 1965, le Service d'aide à domicile du Centre communal d'action sociale permet à de nombreuses personnes âgées, parfois isolées, de bénéficier d'une aide précieuse dans leur quotidien et de pouvoir ainsi vieillir paisiblement à leur domicile. En 2022, 106 usagers ont bénéficié d'une intervention du SAAD d'Armentières. Autre service indispensable pour le bien-être des seniors : le Service de soins infirmiers à domicile composé de 8 aide-soignantes diplômées. Afin d'optimiser leur fonctionnement et leurs prestations, les deux unités (SAAD et SSIAD) devraient prochainement fusionner. ●





## Penser ensemble la Ville de demain

Convaincus que la transition de notre Ville est l'affaire de toutes et tous, le Maire et les Élus(ues) ont souhaité solliciter les habitants dans le cadre du projet citoyen de transformation du Jardin des portes de France. Plusieurs consultations appuyées par le cabinet Verdi, réalisées sur le site lors d'ateliers collaboratifs, ont pu aboutir à certains scénarios d'aménagements. Ainsi, dans un premier temps, les enfants des écoles avoisinantes ont enraciné les premiers arbres du lieu. Un début prometteur pour l'avenir de ce jardin de 8 hectares qui est un espace de rencontres et de vie pour de nombreux habitants. C'est ensemble que le futur se construit.

## 140 000 € pour vos idées

Depuis 1995, la ville multiplie les projets coopératifs. Le budget participatif fait partie de ces actions visant à favoriser une implication citoyenne et collective. Il s'agit non seulement de pouvoir permettre aux Armentièresois(es) de mieux comprendre comment se construisent les projets mais aussi et surtout de vivre des moments de partage, d'échange et de fierté d'avancer ensemble pour une ville plus durable.

En 2022, les moyens alloués à la 4<sup>e</sup> édition du Budget participatif ont progressé de 100 %. Initialement fixés à 70 000 €, ils ont augmenté pour atteindre la somme de 140 000 € (comprenant un budget de 40 000 € pour les 11/25 ans). Parce que vos idées sont créatives et importantes, pas moins de 10 projets sont concrétisés chaque année avec le Budget participatif.

## Pour l'égalité femmes/hommes

La création d'une délégation dédiée aux droits humains témoigne de l'engagement de l'Équipe municipale en faveur de l'égalité et de la citoyenneté. Cette délégation permet de souligner l'importance de valoriser au même titre que les hommes, les réussites et les engagements des femmes. De multiples actions ont pu être et seront menées contre les violences faites aux femmes. La récente structure d'accueil « Olympe » permet aujourd'hui à des femmes de bénéficier d'une domiciliation sécurisée et d'un lieu où elles peuvent se reconstruire à leur rythme. Depuis plusieurs années, la parité des femmes et des hommes recrutés au sein de nos services municipaux est respectée.



## UNE NOUVELLE VIE POUR NOS FRICHES



### L'EMBLÉMATIQUE MOTTE-CORDONNIER

Friche industrielle caractéristique d'Armentières, le site de l'ancienne brasserie-malterie Motte-Cordonnier a entamé sa métamorphose. Celle-ci s'opère en trois actes et aboutira bientôt à l'avènement d'un nouveau quartier de vie, parfaitement intégré à son environnement urbain et naturel. Les deux premiers actes concernent des projets immobiliers : celui du groupe *Edouard-Denis* composé de 278 logements mixtes et intergénérationnels, dont les premières livraisons ont débuté en 2021, et le second d'*Histoire et Patrimoine*, inauguré ce mardi 19 décembre 2023 (notre photo), qui comprend la réhabilitation des bâtiments historiques de la brasserie-malterie en 130 logements. Le dernier acte concerne, lui, la future construction d'un pôle de loisirs « Euraloisirs », au concept novateur par la société *Vega 1965*, où se combineront une multitude d'activités de divertissements, de pratiques sportives et d'installations dédiées au bien-être. ●

### RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Situé sur un terrain ayant autrefois appartenu à l'entreprise EDF, le programme immobilier construit par le promoteur Pichet et sorti de terre en 2020, est composé de logements collectifs. Comme pour le projet « Delobelle » (lire ci-dessous), une large part des habitations a permis à de nombreuses familles de devenir propriétaires : sur les 157 appartements, 119 logements étaient réservés à l'accession. Après la reconquête de la friche, l'accent sera prochainement mis sur la requalification des rues du Général Leclerc et Gustave Dron, avec la remise en état de la chaussée dégradée, la création d'un maillage cyclable sécurisé et la végétalisation des voies. En parallèle, une maîtrise foncière de l'immeuble abandonné sis au 69 rue du Général Leclerc permettra d'achever le programme immobilier. ●



### ROUTE D'HOUPLINES

Constitué d'un ensemble de friches dégradées de l'industrie textile jadis florissante, le site des « Franges industrielles », niché entre Armentières et Houplines, rue des Déportés, a reçu ses premiers coups de pioche en 2023 avec la démolition des anciennes constructions et la dépollution d'une grande partie du site. À proximité de la Lys et de ses espaces verts, le projet prévoit la construction de 240 logements sur le territoire communal, de nombreuses respirations végétales, avec un mail vert de près de 25 mètres de large englobant un espace paysagé planté et animé. Ce sont au total 14 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts qui seront prévus dans ce quartier, dont plus de 3 000 m<sup>2</sup> de prairie humide, en bordure du complexe Léo Lagrange. Au delà du dit site, c'est l'ensemble de la route d'Houplines qui bénéficiera d'un nouveau visage, améliorant notablement le cadre de vie de ses habitants. ●

### QUARTIER DES PRÉS DU HEM

Autre friche historique de la Ville qui accueillait à son ouverture en 1903, une blanchisserie puis une teinturerie, le site Delobelle a connu, lui aussi, une reconversion complète offrant au quartier un nouveau visage depuis 2021. 166 logements ont été construits en bord de Lys : 41 appartements en accession libre, 58 locatifs sociaux et 70 logements en accession à coût maîtrisé, dont plusieurs maisons. Après la reconversion de la friche Delobelle, c'est au tour des ponts de l'Attargette et des Canotiers de se refaire une beauté. Les travaux ont débuté en décembre 2023 pour une durée de 2 ans (lire en page 17). En quelques années, l'aménagement de ce quartier aura fait l'objet d'un investissement de plus de 55 millions d'euros ! ●





Scannez-moi pour découvrir  
l'ensemble de nos projets !



## Lumière sur l'éclairage public

C'est l'un des plus gros chantiers entrepris par la Ville cette année : la rénovation de son éclairage public permettant, à terme, de réaliser 72 % d'économies d'énergie. Après un large diagnostic entrepris durant l'été 2023, le chantier d'envergure, tant par son investissement financier que par sa durée et ses aspects environnementaux, débutera en début d'année 2024 pour une durée de 3 ans. Avec les options, il s'agit d'un marché public de près de 6 millions d'euros.

## ET LES CHANTIERS EN COURS...

### Le pont de l'Attargette

La « base vie » y a été installée et les techniciens du constructeur Bouygues ont pris possession du site... Les travaux du pont de l'Attargette ont débuté le lundi 4 décembre dernier pour une durée de 30 mois. Vétuste et dangereux, l'ancien pont fera prochainement peau neuve pour laisser place à un ouvrage de haute qualité où chacun des usagers pourra circuler en toute sécurité.

### Boulevard Faidherbe

En septembre dernier, la requalification du boulevard Faidherbe a fait l'objet d'une concertation entre les habitants du quartier, les usagers de l'axe, la Ville et la Métropole Européenne de Lille. Cette consultation citoyenne avait pour objectif de récolter un maximum d'avis afin d'améliorer le partage de la chaussée entre ses différents utilisateurs, sa végétalisation et étudier sa nouvelle configuration. Les différents scénaris étudiés par la MEL ont été présentés aux habitants du boulevard lors de portes-à-portes. Une première phase de travaux (de la Gare jusqu'au rond-point de la Fraternité) débutera d'ici la fin du mandat.

### Quartier Saint-Roch

Tout comme les habitants du boulevard Faidherbe (lire ci-contre), les Armentériois(es) du quartier Saint-Roch ont pu s'exprimer quant au devenir de leur cadre de vie lors d'une consultation lancée par la Métropole Européenne de Lille (compétente en matière d'aménagement) et la Ville. Les différents ateliers collaboratifs avec les habitants ont fait ressortir plusieurs plans d'aménagement alliant végétalisation, partage de l'espace public, circulation apaisée et valorisation du cadre de vie. La proposition choisie par l'ensemble des acteurs du projet, dont les habitants, devrait sortir de terre dans quelques années. La première phase des travaux est prévue en 2025.





## 69 commerces ont ouverts

Les chiffres parlent d'eux-mêmes... Notre Ville peut s'enorgueillir de l'ouverture de 69 nouveaux commerces depuis 2021 ! Librairie, épiceries, restaurants, agences immobilières, boutiques de prêt-à-porter... Chacun(e) de ces commerçants a pu déceler le potentiel d'Armentières et de sa zone de chalandise. Soutenons-les en consommant local ! ●

## Une boutique à l'essai

Afin de consolider la dynamique commerciale armentéroise, les Élus explorent différentes pistes originales, dont celle des boutiques à l'essai. Le dispositif permet à un(e) candidat(e) de tester son idée de commerce dans un local vacant pendant une période de 6 mois, à des conditions avantageuses et avec un appui technique de structures spécialisées. Pour l'ouverture de sa première boutique à l'essai armentéroise, la Municipalité a souhaité cibler des commerces absents ou insuffisamment présents sur la commune afin de compléter son offre. Après étude des dossiers reçus, c'est l'enseigne « Jolis becs », spécialisée dans l'univers des enfants (jouets, prêt-à-porter et accessoires) qui s'est installée rue de Lille en octobre 2021. ●

## La mission locale au cœur de la Cité sociale

Après sa Cité culturelle, la Ville a ouvert sa Cité sociale dans les locaux de l'ancien collège Desrousseaux en 2020. Le bâtiment regroupe l'ensemble des services et structures dont la vocation est de venir en aide aux Armentérois(es) dans tous les aspects de leur vie quotidienne : finances, logement, emploi, santé... dont la Mission locale d'Armentières, opérateur dédié à l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans non scolarisés. Entourée de certains de ses partenaires que sont le Centre communal d'action sociale, le Service logement et celui de la santé et du handicap, elle peut ainsi proposer un accompagnement personnalisé et de qualité à son jeune public. ●

## Le contrat engagement jeune

Le contrat engagement jeune est un nouveau programme qui repose sur les mêmes principes pédagogiques que la Garantie jeunes : une mobilisation du jeune autour de nombreuses démarches actives pour le rendre acteur de son parcours, un accompagnement intensif, et ainsi multiplier ses chances d'accéder à un emploi durable à court ou moyen terme. Le CEJ est l'un des dispositifs phares proposé par la Mission Locale depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, avec 489 jeunes inscrits dans le processus. Parmi eux, 51 % ont déjà trouvé un emploi durable à son issue. ●



## UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE

L'Équipe municipale place le développement économique, l'emploi et l'insertion professionnelle au cœur de ses actions en élaborant une stratégie ambitieuse d'attractivité pour les années à venir. Avec ses partenaires, la Ville a donc déterminé les leviers d'actions qui permettent de répondre au mieux aux besoins des entreprises, de créer des emplois et de mettre à profit les atouts existants pour continuer son développement et son rayonnement. La formalisation

d'une stratégie est aujourd'hui devenue indispensable pour se positionner sur l'échiquier métropolitain. Aujourd'hui plus que jamais, Armentières est prête à relever tous les défis... Elle vivra prochainement l'ouverture d'un Pôle de loisirs nommé « Euraloisirs », un concept novateur et de grande envergure sur le site Motte-Cordonnier, porté par des investisseurs qui ont identifié le potentiel de la Ville. ●

## UNE GUINGUETTE EN BORD DE LYS



Attractive, notre Ville l'est ! L'un des derniers exemples en date est celui de l'installation d'une guinguette avenue Pierre Brossolette. Pour animer les bords de la Lys, la Municipalité a lancé en juin dernier un appel à candidatures pour inciter tout entrepreneur/euse à s'installer à Armentières durant la saison estivale, dans un cadre verdoyant et original : les berges de la Lys. *Paul média outdoor*, organisateur d'événements festifs, a été choisi et a ouvert en un temps record sa guinguette début juillet. Transats, jeux pour enfants, boissons locales, ambiance musicale, le tout dans un cadre naturel... Une recette gagnante qui a conquis les Armentérois(es) et les habitants des communes voisines. Rendez-vous l'été prochain ! ●

## LA GALERIE L'AUDACIEUSE

Osez le commerce et l'artisanat... telle est la dynamique que l'Équipe municipale impulse en matière de développement économique depuis plusieurs années. Osez : c'est le pari qu'elle s'est lancée en ouvrant en cœur de ville, dans la cellule commerciale traversante de plus de 600 m<sup>2</sup> du 4 rue de Dunkerque, la Galerie l'Audacieuse. Composée de cellules commerciales fixes et d'espaces temporaires réservés au concept des pop-up stores, le lieu

accueillera également une garderie et un espace d'expositions temporaires. L'Audacieuse ouvrira ses portes dans quelques mois... ●

> Vous souhaitez entreprendre et la galerie serait le lieu idéal pour vous implanter ? Le Service du développement économique est à votre disposition au 03 61 76 03 98.



## AIMER ARMENTIÈRES ET AGIR POUR L'HUMAIN

### UN MI-MANDAT EN TRANSPARENCE ET EN TOUTE RESPONSABILITÉ !

Chères Armentières, chers Armentiers,

À mi-chemin de notre mandat, il est important de partager avec vous les défis auxquels nous faisons face pour gérer notre ville. C'est ce que nous souhaitons faire avec la présentation de l'action municipale dans cette édition spéciale du JDA dédiée à la mi-mandat.

Nous nous sommes engagés à continuer de métamorphoser notre ville, mais certaines réalités financières nous contraignent à revoir nos priorités pour la seconde moitié du mandat, sans toutefois sacrifier la qualité du service public.

Les augmentations des coûts, notamment celles liées aux fluides, représentent une réalité incontournable qui impacte directement notre budget municipal. Cette contrainte financière nous oblige et nous pousse à être prudents et responsables dans nos choix et à repenser nos priorités pour garantir une gestion responsable

des deniers publics, face à un désengagement grandissant de l'État.

Face à ces contraintes, notre engagement envers la qualité du service public demeure inchangé. Nous sommes conscients que chaque euro dépensé doit contribuer à l'amélioration de la vie de nos concitoyens. Ainsi, bien que nous soyons contraints de revoir nos priorités, nous resterons déterminés à maintenir des services de qualité et accessibles à tous.

Depuis notre élection en 2020 nous n'avons eu de cesse de travailler pour notre ville, à sa qualité de vie, son développement et son rayonnement, n'en déplaise à l'opposition qui s'emploie à ternir l'image de notre ville à coup de mensonges et des contre-vérités permanentes. Voyez les marronniers( les gens vont pas comprendre ce mot...) sur la sécurité, le logement ou encore la propreté... mais aussi les inexactitudes sur le niveau des subventions accordées aux

associations...Quelle méconnaissance. Être élu ce n'est pas "cumuler" et "parader", c'est être présent aux côtés des armentiers : Cela nous oblige à une totale transparence et à une vraie connaissance de notre ville !

Nous avons devant nous deux années et demie de mandat et nous avons ensemble encore à co-élaborer et co-construire

Notre détermination à inscrire avec audace notre ville dans le monde de demain est intacte. La majorité municipale continuera à travailler avec passion et responsabilité pour surmonter les obstacles, en adaptant nos plans tout en préservant la qualité du service public qui fait la force de notre municipalité.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous et vos proches, cheminons ensemble vers 2024. ●

**Jean-Louis MERTEN**

Adjoint au Maire

Président du groupe « Aimer Armentières et agir pour l'humain »

### C'EST QUOI FAIRE UN BILAN DE MI-MANDAT ?

Faire un bilan de mi-mandat, c'est prendre du recul et évaluer ce qui a été fait et ce qui reste à faire... C'est rappeler ce qui a été fait et qui n'était pas dans le programme ! C'est aussi, faire preuve d'humilité, et se rendre compte que certains projets ne pourront être réalisés... faute de financements suffisants... parce que l'augmentation des fluides... parce que

l'inflation... parce que l'Etat transfère de plus en plus de compétences et de missions nouvelles aux communes sans leur allouer les moyens qui vont avec...

Il s'agira, pour les années suivantes, de prendre soin de préserver les valeurs de notre politique municipale.

Défendre la qualité des services publics restera notre priorité !

Le groupe « L'Humain d'Abord » vous souhaite de belles fêtes de fin d'année ! Simples et Heureuses ! ●

**Martine DUBREU**

Adjointe à la démocratie participative et aux droits humains pour le Groupe « Ensemble pour l'Humain d'abord »

## ARMENTIÈRES AVEC FIDÉLITÉ ET BON SENS

### BILAN DE MI-MANDAT : AVONS-NOUS RÉELLEMENT LA PAROLE... ?

Nous, les élus d'opposition du groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens », avons décidé de ne pas utiliser l'espace d'expression libre qui nous a été attribué par le Maire en vue de commenter son bilan de mi-mandat. Nous avons pris cette décision pour plusieurs raisons. Tout d'abord, nous considérons que ce bilan de mi-mandat n'est rien d'autre qu'un document électoral destiné à faire la promotion des actions du Maire depuis son élection en 2020. De plus, ce bilan de mi-mandat est financé par l'argent du contribuable, ce qui soulève des questions quant à l'utilisation de ces fonds. Ensuite, il est difficile pour nous, élus d'opposition, de critiquer un document « bilan de mi-mandat » dont il ne nous a pas été permis de prendre connaissance avant sa parution... Qui peut croire que l'on peut émettre un avis objectif sur un

document que nous n'avons pas préalablement étudié ? Personne ! De plus, une fois notre tribune transmise au service « communication », celle-ci serait évidemment posée sur le bureau du Maire dans la foulée ; ce dernier aurait, dès lors, tout loisir de répondre à nos critiques sans même que nous puissions réagir ! Cela va à l'encontre d'un débat démocratique, comme la loi le permet en période d'élection. Le bilan de mi-mandat, édité par le Maire, apparaîtra comme un exercice évidemment à sens unique, à sa gloire et à celle de sa majorité. La ville sera forcément présentée sous son meilleur jour : dynamique, attractive, un Eldorado dans lequel tout le monde rêverait de vivre... Toutefois, le dynamisme de notre marché de l'immobilier démontre que, si certains arrivent, d'autres quittent notre ville pour des raisons précises et

bien connues... Enfin, le Maire aurait-il espéré, à travers nos critiques constructives, mieux cerner nos angles d'attaque en prévision de la campagne électorale de 2026 et ce pour encore mieux nous contrer...? Quoi qu'il en soit, si la ville d'Armentières jouit d'un vrai potentiel, celle-ci connaît de réelles difficultés : insécurité, logement, commerce local, attractivité, propreté, stationnement... Croyons-nous être en mesure de faire mieux et d'imaginer une vraie alternative à la gestion actuelle ? Sans aucun doute ! Rendez-vous en 2026 ! D'ici là, lisez ce document avec recul et discernement.

Cordialement et bonne année 2024 à tous les Armentiers ! ●

**Michel PLOUY,**

**Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN et Désiré BAILLON**

## ARMENTIÈRES EN TÊTE

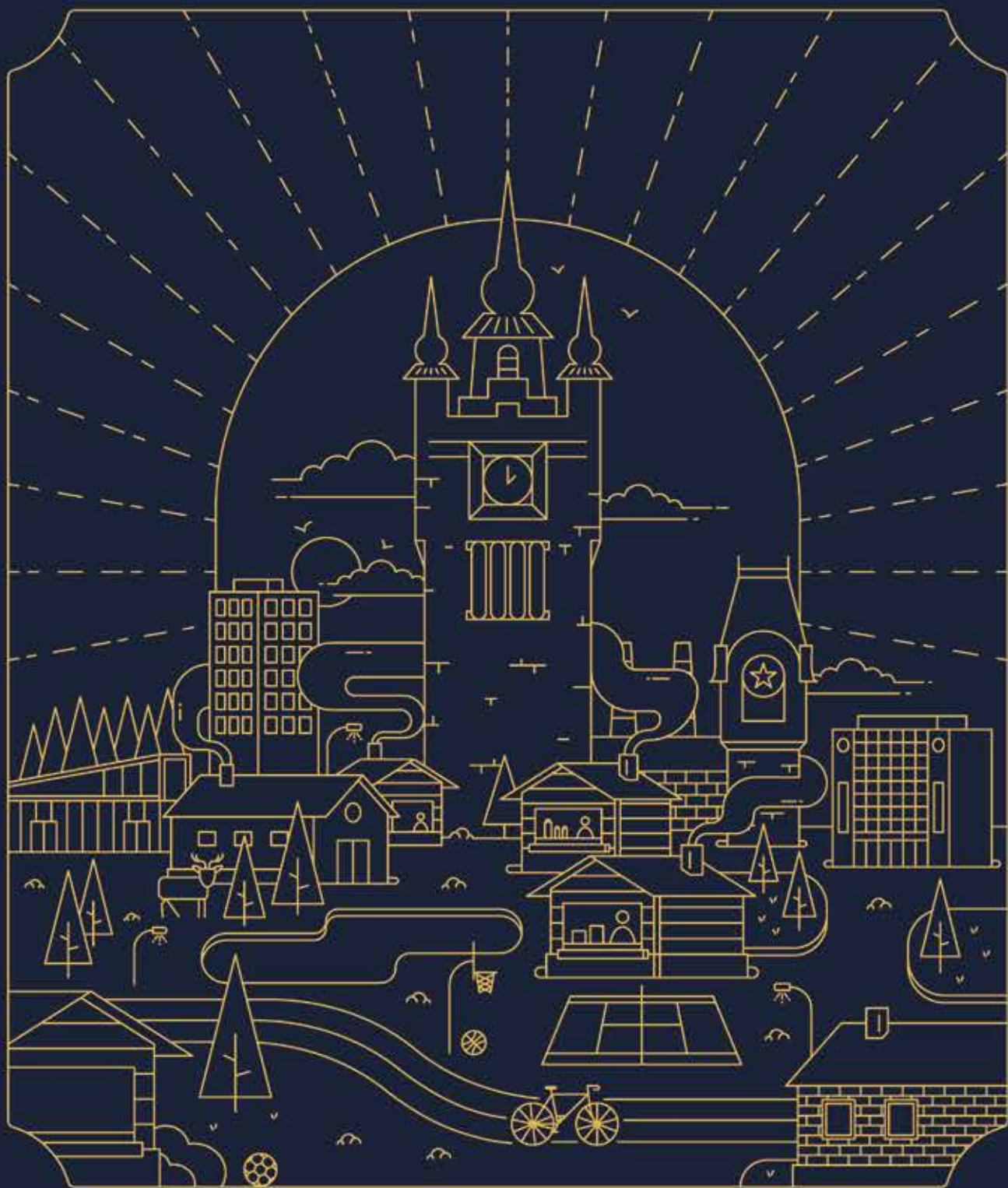
Face au nombre ridicule de caractères qui lui est alloué pour réagir à ce bilan de mi-mandat (815 caractères), le groupe « Armentières en tête ! » refuse d'y participer et vous invite à considérer ce

« journal » pour ce qu'il est : **un tract politique du groupe socialiste et communiste financé par lacommune, donc par les impôts des Armentiers.** ●

**Benjamin TISON-BEERNAERT et Mélanie DEZEURE**  
Conseillers municipaux d'Armentières



Bernard Haesebroeck & la municipalité  
vous présentent leurs



MEILLEURS  
VOEUX 2024